

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT
(BPJEPS, DEJEPS ET DESJEPS)

Ouvrez-vous à de nouveaux horizons

BLUE UP LEARNING: DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES ET VAE

"Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification".

Loi du 5 Septembre 2018

OBTENIR UNE CERTIFICATION GRÂCE À MON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, C'EST POSSIBLE !

La VAE est un dispositif de la formation continue vous permettant de valider vos compétences acquises lors de vos expériences professionnelles en obtenant en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

LA VAE EST OUVERTE À TOUS: Il n'y a aucun critère d'âge, de statuts (salarié, bénévoles...), ou encore de niveau de formation.

JUSTIFIER D'UNE ANNÉE D'EXPERIENCE: En lien direct avec le diplôme visé, vous devez justifier d'une année d'expérience correspondant à 1607 heures en continue ou discontinue / à temps plein ou à temps partiel.

Afin de faire valoir votre expérience les documents qui font offices de justificatifs sont les:

- Attestations de travail
- Fiches de poste
- Bulletins de paie
- Passeports bénévole ...

DANS LE CADRE DE BLUE UP LEARNING, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION EN VAE. CE PARCOURS VISE À VOUS PROPOSER DES MODULES DE FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À VOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE.

NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- En distanciel: en mobilisant les outils de communication adaptés.
- En présentiel: possibilité de vous accompagner en face à face lors d'entretiens pour les résidents de la région Ile-de-France.

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

Afin de faciliter nos différents échanges, nous mobilisons les canaux de communication suivants:

- Mail
- Téléphone: appels, sms et whatsapp
- Skype ou Zoom

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les accompagnateurs pédagogique en VAE sont des professionnels de terrains engagés dans le champ de l'animation et du sport, et de la formation professionnelle continue maîtrisant les techniques de formation et d'accompagnement.

LES ÉTAPES DE LA VAE

ÉTAPE 1: Nous évaluons la faisabilité de votre projet professionnel auprès d'un accompagnateur pédagogique en VAE.

ÉTAPE 2: Nous vous accompagnons dans la rédaction de votre Livret 1 "dossier de recevabilité" à transmettre à la DRJSCS de votre lieu de résidence.

ÉTAPE 3: Rédaction de votre Livret 2 « dossier d'analyse de l'expérience » en bénéficiant de l'expertise professionnelle d'un accompagnateur pédagogique en VAE et formations sur mesure en ligne.

ÉTAPE 4: A la demande du candidat ou du jury, vous devrez valoriser votre expérience en soutenant votre dossier d'analyse de l'expérience lors d'un entretien.



Votre Coordinateur VAE
Samir BOUKHAJEB

vae@blueupformation.com
Tél: 06. 13. 45. 48. 64.

www.blueupformation.com

Eligible au CPF

COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

SALARIE: Vous pouvez obtenir un congé VAE de 24H. L'employeur maintient alors votre salaire.

PÔLE EMPLOI: Bénéficiez d'une Aide Individuelle à la Formation (AIF) dans le cadre de votre accompagnement sur votre projet professionnel. Le demandeur d'emploi bénéficiant de l'ARE continue de percevoir son allocation.

AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL: Bénéficiez du Chéquier Unique VAE. Cette aide va de 800€ à 1200€ et les frais annexes peuvent aller jusqu'à 1600€. Cette aide s'adresse aux demandeurs d'emplois, aux contrats de professionnalisation, aux contrats de sécurisation professionnelle, bénéficiaires du RSA, contrats aidés et sans certifications.

FINANCEMENT PERSONNEL

via le COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF): Votre CPF est abondé de 500 à 800€ par an dans la limite de 5000 à 8000€ disponible. Pensez à reporter vos heures DIF sur votre espace personnel du CPF avant Décembre 2020.

*"Accompagner votre avenir est notre ambition.
Développer vos compétences est notre métier."*

NOTRE PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT BLUE UP LEARNING

Etre informé(e) gratuitement sur le dispositif de la VAE au regard de mon expérience professionnelle.

Etre accompagné(e) dans la rédaction du Livret 1 « Dossier de recevabilité ».

Bénéficier d'un accompagnement pédagogique dans la rédaction du Livret 2 « Analyse de l'expérience ».

+ ACCÈS AUX COURS EN LIGNE - Thématiques abordées: Éducation populaire, Laïcité, expression écrite et orale de la pratique professionnelle, méthodologie de projet...selon vos besoins.

En option:

Bénéficier d'une correction de mon dossier d'analyse d'expérience en langue française par un professionnel de l'éducation nationale.

Bénéficier de 3h de coaching pour me préparer à l'entretien avec le jury de l'organisme certificateur.

COÛT DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE + COURS EN LIGNE

10 HEURES = 700€
15 HEURES = 950€
24 HEURES = 1400€

* Vous pouvez être accompagné(e) au delà de 24 heures en fonction de vos besoins.

COÛT DES OPTIONS

Correction grammaticale = 200 €
Coaching jury = 210 €